

# De la crise sanitaire à la crise politique ?

Enquête sur les processus de politisation  
dans la France frappée par l'épidémie de Covid-19  
(COVIPOL)

## Rapport final

Juillet 2023

### I. Rappel des objectifs du projet

Le projet COVIPOL s'inscrivait dans le cadre de l'appel à projet RA-COVID-2020, dans la thématique générale des « dynamiques sociales et économiques, enjeux éthiques » et, au sein de celui-ci, dans l'axe « représentations, perceptions, attitudes, comportements relatifs à l'épidémie ». Son objectif était de se donner les moyens de répondre à la question suivante : « **En quel sens la crise sanitaire et sociale provoquée par la Covid-19 a-t-elle affecté les attitudes politiques des citoyen-ne-s français-e-s et leur rapport à la démocratie et à l'État ?** ». Pour répondre à cette question, l'équipe constituée par quinze chercheur-se-s en sociologie (statutaires, doctorant-e-s et postdoctorant-e-s) appartenant à la même UMR (le LIER-FYT) s'est fondée sur l'hypothèse suivante : le travail et la profession sont à la source de la tendance qu'ont les acteur-trice-s à politiser le monde social et à le faire, qui plus est, selon une certaine orientation idéologique. C'est ainsi, en repartant de l'ancrage des personnes dans un monde du travail déterminé, que le programme COVIPOL s'est donné pour but d'étudier la façon dont la crise sanitaire les avait frappées et dont, en lien avec leur insertion dans un milieu professionnel, ces personnes avaient réagi politiquement à la gestion de l'épidémie par l'État.

Soulignons que le programme, d'une durée de douze mois, n'avait pas d'autre visée, à ce stade, que **la récolte d'un maximum de données exploitables**. Celles-ci devaient être produites grâce à cent vingt entretiens réalisés dans une douzaine de milieux professionnels par les quinze chercheur-se-s du programme selon un protocole commun. Ces milieux professionnels avaient été déterminés en fonction de leur position différenciée dans la structure de la société française (secteur public vs secteur privé, professions très diplômées vs faiblement diplômées, fortement rémunérées vs faiblement, statut précaire vs salarié ou indépendant).

Quant à l'exploitation des données ainsi recueillies, elle excédait le programme proprement dit, celui-ci ne finançant que leur recueil.

### II. Réalisation des objectifs

Les objectifs du programme ont été **pleinement atteints**.

Les 120 entretiens prévus ont été réalisés. Mieux encore : 16 entretiens supplémentaires ont été programmés – le nombre total d’entretiens visé s’établissant finalement à 136. Ces entretiens complémentaires sont en cours de réalisation.

Au total, ce sont **34 métiers** qui ont été pris en compte. Nous les avons regroupés dans **11 types de professions** différents :

- 1) *Travail social* : assistantes sociales ; cadres du travail social ; éducateurs.
- 2) *Journalisme* : responsables de rédaction ; journalistes ; journalistes de l’AFP.
- 3) *Professions artistiques* : directeurs de théâtre ; artistes du spectacle vivant ; éditeurs ; auteurs de BD.
- 4) *Restauration* : patrons de restaurants ; cuisiniers ; serveurs ; extras et professionnels rémunérés à l’acte.
- 5) *Médecine* : infirmières hospitalières ; médecins généralistes libéraux ; médecins spécialistes hospitaliers ; infirmières et médecins retraités ; paramédicaux et cadres du secteur médico-social.
- 6) *Enseignement* : chefs d’établissement secondaire ; professeurs d’histoire-géographie dans le secondaire.
- 7) *Surveillance et sécurité* : douaniers ; policiers ; surveillants de prison ; inspecteurs sanitaires.
- 8) *Métiers manuels* : agents d’entretien ; personnel de voirie ; personnel de restauration collective ; managers d’équipe de travailleurs manuels.
- 9) *Grandes entreprises du secteur parapublic* : cadres moyens ; personnels administratifs.
- 10) *Grandes entreprises du secteur privé* : cadres supérieurs.
- 11) *Acteurs du milieu politique* : députés ; sondeurs.

Chacun des 34 métiers a été étudié sur la base d’un **module de quatre entretiens**. Ces modules constituent ainsi les briques élémentaires de l’architecture générale de notre recherche. Il en résulte que celle-ci ne fonctionne pleinement qu’à condition que l’on établisse des comparaisons systématiques entre ces modules élémentaires, que la comparaison joue alors à l’intérieur de l’un des onze types de professions étudiés (en permettant d’en saisir la variété et les oppositions internes) ou entre des types de professions (en permettant de faire apparaître des contrastes, mais aussi des analogies). Il s’agit moins, en ce sens, de comparer des individus abstraitement définis que de comparer, à travers les individus interrogés, des métiers et à un autre niveau, des types de profession, ainsi que leurs effets sur la politisation de la crise sanitaire.

Un **protocole commun** a présidé aux démarches d’entretien, assurant ainsi une certaine comparabilité des données recueillies. En particulier, les intervieweurs ont recouru au même guide, confectionné et retravaillé en commun, même s’ils ont été amenés à l’adapter au métier qu’ils étudiaient. Les entretiens, d’une durée comprise entre une heure et deux heures et demie en moyenne, ont porté à la fois sur les difficultés suscitées par la crise sanitaire dans l’effectuation des activités professionnelles, sur la façon dont les problèmes ainsi apparus avaient été collectivement gérés et sur le jugement porté par les interviewés et par leur milieu professionnel, à l’égard de cette gestion et de la façon dont eux-mêmes et leurs pairs, mais aussi leurs supérieurs et/ou l’État, pouvaient en être tenus responsables. Ils ont également abordé la façon dont les travailleur.se.s envisagent des solutions alternatives à ces problèmes et à leur gestion, en prenant en compte les interdépendances entre leur groupe

professionnel d'une part, et l'Etat et/ou d'autres groupes professionnels, en France ou à l'étranger, d'autre part.

En complément, un travail de recueil de **statistiques publiques** a également été réalisé concernant chaque métier étudié, afin de dégager les évolutions historiques qui affectent son organisation, le comportement de ses membres lors des élections générales et son niveau et son type de syndicalisation. Cette récolte a permis l'élaboration de « fiches synthèse » par type de professions ou dans certains cas, de métiers, qui nous ont aidé à mettre en perspective les entretiens que nous avons réalisés et qui nous permettront, dans la phase de leur analyse, de mieux réfléchir sur les processus évolutifs communs à certains types d'activités professionnelles. Enfin, un **corpus de presse** a été constitué au sujet, d'une part, des prises de paroles dans les médias, pendant la crise sanitaire et après, émanant de représentant·e·s des professions que nous étudions ; d'autre part, des explications proposées par des chercheur·se·s et des observateur·rice·s de la société française concernant le vote des Français lors des élections présidentielles puis législatives de 2022, en prêtant attention en particulier à celles qui établissent un lien entre politisation, comportement électoral et appartenance à un milieu professionnel ou qui, au contraire, considèrent ce lien comme secondaire ou inopérant.

Ajoutons que la réflexion menée et les matériaux récoltés ont permis la création de **visualisations innovantes de l'espace social**. Chemin faisant, nous avons en effet été amenés à réinterroger les variables qui organisent cet espace, celles qui nous sont apparues progressivement comme les plus structurantes et les pertinentes – à savoir, notamment, les conditions d'accès à la profession étudiée et les conditions permettant de s'y maintenir – n'étant pas nécessairement celles qui, dans la littérature disponible, sont reconnues jouer ce rôle. Il en a découlé la production de schémas d'analyse mettant en lien visuel l'espace social des professions et la politisation des individus d'une manière qui nous apparaît particulièrement prometteuse et qui pourra donner lieu, prochainement, à des publications scientifiques.

Précisons qu'au cours de cette campagne de recueil des données, notre équipe a eu à cœur de respecter les **recommandations éthiques** liées de manière générale à toute collecte de données qualitatives. En particulier, nous nous sommes refusés à enquêter sur les personnes à leur insu ; nous avons systématiquement sollicité leur accord pour utiliser à des fins scientifiques les données qu'elles nous fournissaient ; enfin, nous nous sommes engagés à anonymiser nos analyses selon les règles en vigueur dans la discipline sociologique et à les retranscrire, les partager et les stocker en suivant des protocoles conformes aux exigences du RGPD.

La **transcription des entretiens** a été réalisée en deux temps. Les fichiers audios ont d'abord été traités par le logiciel de transcription automatique Noota. Les transcriptions brutes ainsi obtenues ont ensuite donné lieu à un travail de relecture et de correction manuelle, à l'aide d'une réécoute attentive des fichiers audios correspondants. Pour nous aider à réaliser ce travail de finition, long et fastidieux, des vacataires ont été recrutés et rémunérés. À l'heure actuelle, les transcriptions automatiques et les corrections des deux tiers des 136 entretiens ont été réalisées. Le travail de transcription et de correction se poursuit donc, à un rythme toutefois moins soutenu, étant donné que nous ne pouvons plus financer de vacations.

L'ensemble des données recueillies a fait l'objet d'un **archivage**. Le projet a en cela tiré profit des nouvelles orientations techniques prises par l'EHESS en la matière et, en particulier, de la plateforme Didomena, mise en place depuis 2019 (<https://didomena.ehess.fr/>). Particulièrement sécurisée, cette plateforme dispose de fonctions avancées de gestion de l'accès aux données. Cela a permis le stockage des fichiers audios de nos entretiens, ainsi que des retranscriptions et autres notes prises sur les divers terrains et documents recueillis. Ces matériaux archivés ne sont accessibles qu'aux membres de l'équipe, permettant le partage des données en vue d'une analyse croisée et collaborative. Nous avons par ailleurs bénéficié de l'outil sécurisé de transfert de fichiers volumineux Renater de l'EHESS (<https://filesender.renater.fr>) pour les télécharger, et de l'outil de partage de données Nextcloud de l'EHESS. Enfin, concernant l'analyse collaborative qui a débuté à la suite du recueil des données, elle s'appuie sur un outil d'analyse de données qualitatives (Atlas.TI).

Le travail d'archivage des données nous conduit actuellement à une réflexion sur les conditions de leur **partage**. Celle-ci concerne entre autres la question de la structuration des données recueillies et celle de la détermination du type de métadonnées pertinentes. Dans ce cadre, nous étudions la possibilité qu'après leur anonymisation, l'accès à tout ou partie de ces données puisse être accordé à la communauté des chercheur-e-s, sous réserve des accords donnés par les interviewé-e-s, afin de contribuer à la mise en commun des matériaux, que ce soit en vue de permettre la vérificabilité des analyses produites ou pour faciliter la cumulativité des savoirs.

### III. Bilan financier

#### Dépenses

Le projet consistant en une collecte organisée de données, le plus gros poste budgétaire a correspondu aux **recrutements** de personnes nécessaires au pilotage de l'enquête. Ainsi, le poste « Ressources humaines » a représenté près des deux tiers du budget que nous a octroyé l'ANR (65 %). Dans cette perspective, une demande de fongibilité a été déposée en octobre 2022. Cette enveloppe salariale a permis le recrutement de deux postdoctorant-e-s (sur une période de 15 mois et 11 mois) : Pierre Nocérino (01/03/2021 - 31/05/2022) et Marine Jeanne Boisson (01/07/2021- 31/05/2022), et d'un ingénieur de recherche (sur une période de 15 mois) : Baptiste Legros (01/03/2021 - 31/05/2022). Afin de réaliser la correction des transcriptions brutes des entretiens réalisés, ont également été embauchés au total dix vacataires, tout d'abord deux sur une période d'un mois, du 10 juin au 15 juillet 2022, puis 8 autres sur une période de 3 mois, de novembre 2022 à janvier 2023.

Le deuxième poste budgétaire en importance a correspondu à l'acquisition de **logiciels** permettant la retranscription brute des entretiens (cinq abonnements au logiciel Noota pour une durée totale de 525 heures de retranscription) ainsi que le classement, l'organisation et l'analyse qualitative des données (1 licence Atlas.TI, 5 utilisateurs).

Le troisième poste de dépenses est relatif aux frais qui ont été engagés d'une part, dans la **réalisation d'une publication collective, Dis/continuités** ; d'autre part, dans la participation à l'**organisation d'un séminaire** de laboratoire construit en lien direct avec le projet COVIPOL.

- En ce qui concerne le livre *Dis/continuités*, il s'est agi d'une publication de 190 pages, publiée en juin 2021 (voir présentation : <https://lier-fyt.ehess.fr/publication/discontinuites>). Non destinée à la vente, elle regroupe des textes de membres du LIER-FYT qui ont été écrits lors du premier confinement en 2020, et qui ont été initialement diffusés à travers une lettre interne électronique nommée elle-aussi « Dis/continuités » (27 lettres sont parues au total). L'un des objectifs de ces textes était de réagir « en chercheurs » à l'épreuve que la Covid-19 imposait à l'ensemble du corps social. « En chercheurs », c'est-à-dire en essayant de penser la pandémie et ses effets sociaux et politiques, et de les penser, qui plus est, à l'aide des attitudes méthodologiques et des cadres théorico-conceptuels fournis par les sciences sociales. Une partie importante des contributions à l'ouvrage a ainsi concerné l'analyse « à chaud » de ce que la pandémie changeait dans certains des univers professionnels étudiés dans le cadre de COVIPOL. Une autre partie a été consacrée à des discussions à propos de certains concepts et de certaines théories des sciences sociales susceptibles d'aider à comprendre comment les crises – qu'elles soient sanitaires, politiques, économiques et/ou environnementales – affectent les rapports sociaux tout autant que la relation des populations à l'Etat et à la démocratie. A travers ces deux types de contributions, ce livre s'est articulé pleinement au projet COVIPOL et a efficacement contribué à en faire progresser les réflexions. En outre, tandis que sa diffusion au sein de notre laboratoire (le LIER-FYT), et au-delà, a permis de mieux faire connaître COVIPOL « en interne », le fait que son écriture ait fait appel à des chercheur.se.s ne participant pas tou.te.s à ce programme, a occasionné d'utiles confrontations de points de vue à son propos, y compris dans une perspective interdisciplinaire (notre laboratoire regroupant, outre des sociologues, des juristes, des historien·ne·s et des philosophes).
- En ce qui concerne les frais afférents à la tenue d'un séminaire de laboratoire, il s'agit d'une rencontre qui se tiendra en septembre 2023 sur une durée de cinq jours sous l'égide du LIER-FYT. En lien direct avec COVIPOL, elle portera sur les « Dynamiques de politisation et de dépolitisation dans les sociétés modernes » (voir *infra* §V). Dans ce cadre, une demi-journée entière sera consacrée à la présentation de COVIPOL et des premiers résultats obtenus, ainsi qu'à leur discussion par des chercheurs·e·s qui ne font pas partie du programme. Les frais engagés correspondent à des frais de transport et d'hébergement (transports, nuitées, repas) pour les participant·e·s au séminaire qui appartiennent au programme.

Enfin, le reste du budget a été consacré à des frais de documentation (achat d'une vingtaine d'ouvrages), au paiement de repas collectifs pour deux journées d'étude qui ont réuni à Paris l'ensemble de l'équipe de travail et des chercheur·e·s invité·e·s (voir *infra* § IV), ainsi qu'à l'achat des billets de transports afférents.

### *Durée et prolongements successifs du projet*

Le projet COVIPOL était initialement prévu pour durer une année (de mars 2021 à février 2022). Une première demande de prolongation de trois mois a été faite en septembre 2021, en raison notamment d'un versement tardif des fonds par l'ANR en mai 2021 : ce délai a retardé le début de l'enquête en raison de recrutements salariaux qui ne pouvaient être mis en place sans l'arrivée des crédits,

nécessitant ainsi quelques mois supplémentaires de travail pour assurer le recueil des données et leurs retranscriptions. Ce prolongement a été accordé et notifié par email le 24 septembre 2021.

Une deuxième prolongation de 6 mois a été demandée en mai 2022, en raison, d'une part, d'un retard dans les entretiens, intervenu du fait du congé maternité d'une des personnes recrutées faisant partie du comité de pilotage du projet ; d'autre part, des confinements survenus en 2021 et de la mise en télétravail qu'ils ont occasionné, qui ont provoqué des retards dans les entretiens du fait de la difficulté supplémentaire à contacter les personnes pressenties. Dans un email datant du 30 septembre 2022, cette demande de prolongation a été accordée et étendue jusqu'au 31 janvier 2023 afin que nous puissions mener une analyse plus complète et une valorisation de ce projet.

#### IV. Organisation

Le programme s'est d'emblée doté d'un **comité de pilotage** composé de cinq personnes : Cyril Lemieux (directeur d'études à l'EHESS, responsable du programme), Édouard Gardella (chargé de recherche au CNRS), Pierre Nocérino (postdoctorant COVIPOL), Marine Boisson (postdoctorante COVIPOL) et Baptiste Legros (doctorant, ingénieur d'études COVIPOL). Celui-ci s'est très régulièrement réuni pour organiser le travail collectif, faire le point sur l'avancée du programme et gérer l'avancée des retranscriptions.

En 2021-2022, le comité a organisé des **réunions mensuelles d'une demi-journée** avec l'ensemble des chercheur·e·s impliqué·e·s dans COVIPOL. Celles-ci ont permis de faire le point, mois après mois, sur l'avancée du recueil de données tout en permettant d'adapter le dispositif d'enquête aux défis qui se présentaient aux enquêteur·rice·s. Cela a également été l'occasion d'initier l'analyse en identifiant les points convergents entre les différents terrains mais aussi des éléments ou thématiques inattendus qui ont pu surgir lors des entretiens. Ces réunions ont également été l'occasion de discussions méthodologiques approfondies sur la méthode de l'entretien dit « praxéologique » (cf. Cyril Lemieux, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte, 2018), jusque-là jamais mobilisée et expérimentée à l'échelle d'un collectif entier de chercheur·se·s.

En plus des réunions mensuelles, le comité a également organisé **deux journées de travail**. La première s'est déroulée le 30 juin 2021 et a permis de traiter deux thématiques centrales : premièrement, elle a été l'occasion de collecter et de traiter ensemble des données statistiques sur les différentes professions au cœur de l'enquête (morphologie du groupe, pratiques politiques, etc.) ; deuxièmement, elle a permis de confronter les analyses des résultats des élections régionales (réalisées par des chercheur·e·s ou des cabinets de sondage) aux hypothèses constituées par le groupe de chercheur·se·s COVIPOL. La seconde journée d'étude s'est tenue le 20 avril 2022 : elle a été consacrée aux défis méthodologiques associés au recueil de données en ligne. A cette occasion avaient été conviés Sylvain Parasie (Professeur à Sciences Po Paris) et Benjamin Ooghe-Tabanou (Ingénieur d'études au Médialab), avec lesquels des échanges fructueux ont eu lieu.

En 2022-2023, les **réunions mensuelles d'une demi-journée** avec l'ensemble des chercheur·e·s de COVIPOL se sont poursuivies. La clôture définitive du programme intervenant en janvier 2023, ces réunions ont été de moins en moins centrées sur la collecte des données et l'ont été de plus en plus sur l'analyse des données recueillies. Ces séances ont donné lieu au partage et à la comparaison de

verbatim d'entretien, à leur analyse collective et à un premier travail de conceptualisation scientifique. Chacune d'elle a fait l'objet d'une retranscription et d'une note de synthèse, préparant la production d'écrits et de livrables scientifiques.

Ainsi les données recueillies ont été examinées au travers de **dix thématiques identifiées** comme centrales pour notre enquête :

1. Critique des rapports hiérarchiques et aspirations à l'autonomie au travail.
2. Conflits intergénérationnels sur le lieu de travail et politisation.
3. Critique radicale vs critique de la critique.
4. Organisation socioprofessionnelle, réflexivité collective et politisation
5. Solidarité organique et relations interprofessionnelles.
6. Genre, appartenance ethno- raciale et religion dans la politisation des activités professionnelles.
7. Les appuis matériels de la politisation.
8. L'espace social des professions.
9. Psychologisation et culturalisation dans l'interprétation des problèmes professionnels.
10. Effets de l'inactivité professionnelle sur la politisation.

Parallèlement à ces réunions mensuelles de ces deux années, Cyril Lemieux a consacré son **séminaire principal à l'EHESS** à la question de la politisation : en 2021-2022, à travers l'intitulé « Division du travail et politisation » (<https://enseignements.ehess.fr/2021-2022/ue/81>) ; en 2022-23, à travers l'intitulé « Néolibéralisme, néoconservatisme : néosocialisme ? » (<https://enseignements.ehess.fr/2022-2023/ue/628>). Ce séminaire, auquel nombre de membres de COVIPOL ont participé, a ainsi pu faire progresser la réflexion collective sur des questions théoriques et méthodologiques au centre du programme. La dernière séance du séminaire de l'année universitaire 2021-2022 a d'ailleurs été consacrée à une présentation de COVIPOL, au cours de laquelle plusieurs chercheur·e·s du programme sont intervenu·e·s pour présenter et discuter leurs données empiriques (voir le compte-rendu en ligne de ce séminaire : <https://enseignements.ehess.fr/2021-2022/ue/81> ).

Le programme COVIPOL a également alimenté la réflexion de certains de ses membres concernant ce qu'ils ont appelé des « demandes d'État », une thématique à laquelle ils ont consacré, le 15 juin 2023, une **journée d'étude** à l'université Paris 7 et à laquelle trois membres de COVIPOL ont participé : Baptiste Legros (doctorant, EHESS, LIER-Fyt), Alice Le Gall-Cécillon (doctorante et ATER, EHESS, LIER-Fyt) et Maxime Clément (doctorant, EHESS, LIER-Fyt) (voir présentation de cette demi-journée : <https://lier-fyt.ehess.fr/evenement/enqueter-sur-les-demandes-detat> ).

Il a par ailleurs fourni une base de réflexion pour l'organisation d'une **journée d'étude**, qui se tiendra le 12 octobre 2023, consacrée aux liens entre psychologisation du social et politisation. Cette journée, intitulée « Psychologiser ou politiser : faut-il choisir ? » est coorganisée par l'un des participants de COVIPOL : Thomas Mattei (doctorant, EHESS, LIER-Fyt).

À travers cette organisation générale du travail collectif, un effet important de COVIPOL a été de renforcer considérablement les liens unissant les quinze chercheur·se·s impliqué·e·s dans le programme. Beaucoup de réflexions théoriques et méthodologiques produites au cours des réunions mensuelles ont servi aux participant·e·s dans leurs propres recherches individuelles. Les doctorant·e·s,

en particulier, ont trouvé dans le programme une motivation importante pour **repenser et réorienter leur travail de thèse** en cours.

## V. Suite du programme

Le programme COVIPOL, à proprement parler, est **désormais clos**. Il reste à exploiter les données nombreuses et riches qu'il nous a permis de collecter. Ce travail collectif d'analyse a été entamé depuis le début de l'année 2023. Nous prévoyons qu'il durera au total environ **vingt-quatre mois**, en étant rythmé par des réunions mensuelles d'une demi-journée – un rythme dont nous sommes désormais familiers. Lors de ces deux prochaines années de travail, nous nous attacherons en priorité à approfondir le codage du matériel recueilli et de l'analyse, à produire et à publier des textes scientifiques (et notamment un ouvrage collectif) et à nous impliquer collectivement dans différents événements scientifiques.

### Premiers résultats

Certains premiers résultats ont d'ores et déjà émergé :

- 1) Notre hypothèse de départ, à savoir que **le travail et la profession sont à la source de la tendance** qu'ont les acteur·trice·s à **politiser le monde social** et à le faire, qui plus est, selon une certaine orientation idéologique, apparaît amplement vérifiée par les données recueillies. Elle nous conduit à remettre en cause l'idée selon laquelle la crise sanitaire serait *en elle-même* génératrice d'attitudes politiques. Plus généralement, elle nous invite à renouveler la compréhension des processus de politisation en revalorisant la question de l'ancrage des personnes dans des milieux professionnels sur le long terme et en faisant ainsi apparaître toujours plus nettement les limites des approches méthodologiquement individualistes et strictement présentistes.
- 2) L'exploitation de notre enquête nous conduit à apercevoir de plus en plus clairement les principaux facteurs qui favorisent la politisation dans une profession donnée ou la limitent. C'est pour nous l'occasion de mettre en lumière l'existence de **formes « inabouties » « inhibées » ou « empêchées » de politisation**, dont témoignent par exemple, sur le plan des conflits du travail, le recours à des interprétations personnalisantes et psychologisantes, et sur le plan de la critique des institutions, le recours à des interprétations complotistes ;
- 3) Enfin, l'enquête permet d'identifier les principaux **facteurs qui déterminent l'orientation idéologique** (libéralisme, pensée réactionnaire, socialisme...) que prend majoritairement la politisation au sein d'une profession. C'est notamment pour nous l'occasion de cerner les causes de la montée du vote en faveur des partis d'extrême-droite dans l'ensemble des professions de la fonction publique, auparavant largement orientées vers un vote de gauche.

L'ensemble de ces résultats mérite maintenant d'être affiné et consolidé. C'est ce que va nous permettre dans l'année et demie qui vient la poursuite de l'exploitation de la masse importante de données (environ deux cent cinquante heures d'entretiens au total) que COVIPOL a permis de produire.

## Événements scientifiques

Ce travail d'analyse des données va nous rendre possible, dans les mois qui viennent, la formulation de propositions nouvelles concernant l'analyse, en sociologie et en science politique, des processus de politisation. C'est ainsi que du 18 au 22 septembre 2023, nous coorganiserons avec notre unité, le LIER-FYT, un **séminaire de cinq jours** sur la thématique « **Dynamiques de politisation et de dépolitisation dans les sociétés modernes** », au cours duquel une demi-journée entière va être consacrée à la présentation des premiers résultats de COVIPOL (voir *supra* §III). Cinq communications sont ainsi programmées sur les thèmes suivants :

- Cyril Lemieux (directeur d'études à l'EHESS, LIER-Fyt) : « Comment définir la politisation ? ».
- Édouard Gardella (chargé de recherche au CNRS, LIER-Fyt) : « Critique du fait hiérarchique : une politisation par le travail ».
- Maxime Clément et Noé Latreille de Fozières (tous deux doctorants, EHESS, LIER-Fyt) : « Marché et (dé)politisation ».
- Asmaa Martah (doctorante, EHESS, LIER-Fyt) et Florence Lafine (chercheuse associée, EHESS, LIER-Fyt) : « Rapports générationnels, socialisations professionnelles et politisation ».
- Baptiste Legros (doctorant, EHESS, LIER-Fyt) et Marine Boisson (docteure, EHESS, LIER-Fyt) : « Une enquête sur les freins et les facteurs de politisation ».

En plus de cette demi-journée, plusieurs membres de COVIPOL interviendront sur des thèmes connexes : Cyril Lemieux (directeur d'études à l'EHESS, LIER-Fyt) abordera la question de « La politisation comme distanciation "dans le monde" » ; Thomas Mattei (doctorant, EHESS, LIER-Fyt) discutera, avec deux autres doctorant.e.s, la proposition : « Psychologiser ou politiser : faut-il choisir ? » ; Alice Le Gall-Cécillon (doctorante et ATER, EHESS, LIER-Fyt) interviendra sur sa thèse en l'abordant sous l'angle de la politisation : « La professionnalisation du socioculturel comme facteur de politisation ? Les coordinatrices culturelles en prison ».

Au fil des mois qui suivront, et de l'avancée de notre travail collectif d'analyse, nous serons amenés à organiser d'autres événements de ce type et/ou à y participer. Nous prévoyons notamment de participer collectivement aux **prochains congrès** de l'Association française de science politique (Grenoble, juillet 2024) et de l'Association française de sociologie (Toulouse, juillet 2025) en y présentant les résultats de notre enquête et en les soumettant à la discussion de nos pairs. Nous prévoyons de faire de même, à partir de 2025, dans un certain nombre de **colloques internationaux** afin de faire connaître nos résultats auprès des collègues étrangers.

La **discussion de nos résultats par la communauté de recherche** est pour nous essentielle. Rappelons en effet qu'une des ambitions de notre projet était d'expérimenter un protocole d'enquête dont l'ambition serait par la suite d'être transposable pour d'autres enquêtes sur les processus de politisation. Nous visons ainsi la possibilité, à terme, d'étudier via des collaborations internationales des processus de politisation qui seraient à l'œuvre dans d'autres contextes nationaux (en particulier, lorsque ceux-ci sont frappés par une crise). Au prix de certaines transpositions, notre protocole d'enquête pourrait également permettre d'étudier des processus de politisation à l'œuvre dans d'autres groupes primaires que les professions (en particulier, les familles, appréhendées au niveau de leur ancrage dans un quartier ou un territoire, ou les groupes de pairs, les communautés de voisinage

ou religieuses). L'usage futur – par les porteurs du présent projet ou d'autres collègues – d'un même protocole pourra ainsi permettre de tendre vers une meilleure comparabilité entre analyses qualitatives des processus de politisation. Enfin, l'existence de facteurs, déterminés par la socialisation des acteurs, favorisant l'acquisition de certaines dispositions idéologiques à la politisation, pourra aussi être interrogée sur de nouveaux terrains.

### **Publications**

Notre objectif est de publier les résultats de notre enquête sous la forme d'un **ouvrage collectif**, dont nous prévoyons la sortie en 2025. Tout en poursuivant le travail d'analyse des données recueillies, nous élaborerons progressivement le plan, le contenu et les arguments des chapitres de cet ouvrage. Dès septembre 2023, nos réunions mensuelles d'une demi-journée seront consacrées à faire avancer ce projet éditorial, en travaillant chapitre par chapitre.

Nous envisageons également, d'ici à la sortie de l'ouvrage, de publier des **articles scientifiques** en rapport avec l'enquête COVIPOL. Que ceux-ci soient signés par l'ensemble des chercheur-se-s impliqué-e-s dans le programme, ou par une partie seulement, voire qu'ils le soient individuellement, ils mentionneront l'existence du programme et bénéficieront, dans tous les cas, d'une lecture et d'une discussion collective au sein du groupe.

D'ores et déjà, deux articles issus de l'enquête COVIPOL ont été publiés en 2023. Il s'agit de :

- Marine Boisson & Baptiste Legros, « Ce que la politisation doit au travail. Enquête sur la France frappée par l'épidémie de Covid-19 », *Germinal*, n°6, 2023, p. 242-253.
- Cyril Lemieux, « Figeage, empêchement, procuration. Les effets politiques de l'inactivité professionnelle », *Germinal*, n°6, 2023, p. 230-241.

Nous en prévoyons d'autres dans les mois qui viennent.